

AudioFly Sàrl

Distribution & Event Solutions

DOCUMENT CONTRACTUEL

Conditions Générales de Vente

Relations commerciales avec la clientèle professionnelle (B2B) —
vente de matériel audiovisuel et scénique en Suisse.

Valables dès le 4 juillet 2026

Sommaire

1. Objet, identité et champ d'application
2. Territoire de vente et clientèle
3. Produits, prix et offres
4. Commandes, formation du contrat et annulation
5. Livraison, délais et transfert des risques
6. Vérification à réception et réclamations
7. Garantie légale et SAV
8. Retours (hors défaut)
9. Paiement, retard et échelonnement
10. Réserve de propriété
11. Responsabilité
12. Propriété intellectuelle / logiciels
13. Confidentialité et données techniques
14. Protection des données (LPD)
15. Force majeure
16. Clients consommateurs (cas exceptionnel)
17. Cession / fin du rapport
18. Droit applicable, for et divisibilité

Annexe — Règlement des frais de port

1. Objet, identité et champ d'application

1.1 AudioFly Sàrl (ci-après « AudioFly »), Route de Plagne 18, 2537 Vauffelin (BE), Suisse, IDE CHE-386.104.830. Contacts : noah@audiofly.ch, jonas@audiofly.ch.

1.2 Les présentes CGV règlent les relations commerciales entre AudioFly et sa clientèle professionnelle (B2B) active dans le secteur de l'événementiel, pour la vente de produits en Suisse. AudioFly ne s'adresse pas au grand public. Si, à titre exceptionnel, une vente devait être conclue avec un consommateur, les dispositions impératives de la protection des consommateurs prévues par le droit suisse s'appliqueraient nonobstant les présentes CGV (voir art. 16).

1.3 Toute commande implique l'acceptation des CGV. Les conditions du client ne s'appliquent pas, sauf accord écrit d'AudioFly. La version applicable est celle publiée sur le site d'AudioFly au moment de la commande.

1.4 Commandes par mineurs : réservées aux personnes 18+ ou avec consentement d'un représentant légal.

1.5 Langue : document en français. Des versions DE/EN pourront être proposées ; en cas de divergence, la version française prévaut.

2. Territoire de vente et clientèle

2.1 Les ventes sont limitées à la Suisse.

2.2 Aucun droit exclusif de vente n'est conféré. La revente par un client professionnel n'implique aucun statut de distributeur sauf accord écrit séparé.

2.3 AudioFly peut fermer un compte client en cas de violation des CGV (sans indemnité).

3. Produits, prix et offres

3.1 Par « produits » : appareils, pièces, accessoires son & lumière, machines à effets (fumée, neige, brouillard), flight cases, structures/plateformes scéniques, câbles/connectiques, distributeurs électriques, logiciels.

3.2 Les prix affichés sur le site sont des prix publics indicatifs (prix de vente conseillés). Après connexion à son compte, le client visualise les prix qui lui sont applicables. Le client peut soit constituer un panier et demander une offre (AudioFly émet alors une offre chiffrée définitive), soit commander et payer directement en ligne au prix affiché.

3.3 Validité de l'offre : 30 jours. Correction d'erreurs manifestes réservée.

3.4 Taxes/frais : la TVA suisse (taux standard) est appliquée dans l'offre. Les frais d'expédition/livraison éventuels sont indiqués.

Équipements réglementés : l'exploitation de lasers de spectacle en Suisse est soumise à l'O-LRNIS, qui exige une qualification reconnue de l'opérateur et une annonce préalable à l'OFSP.

3.5 Équipements réglementés (lasers de spectacle) : l'utilisation de dispositifs laser des classes 1M, 2M, 3R, 3B ou 4 lors de manifestations avec public est soumise à l'ordonnance sur la protection contre les dangers liés au rayonnement non ionisant et au son (O-LRNIS), qui exige que l'opérateur soit titulaire d'une attestation ou d'un certificat de compétence reconnu et que l'événement soit annoncé à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) au moins 14 jours à l'avance. Le client est seul responsable de s'assurer que le personnel utilisant ces équipements dispose des qualifications requises et respecte les démarches administratives applicables. AudioFly décline toute responsabilité en cas d'utilisation par du personnel non certifié ou en cas de non-respect des obligations légales applicables à l'exploitation de ces équipements.

4. Commandes, formation du contrat et annulation

4.1 Processus : le client choisit entre (a) panier → demande d'offre → offre AudioFly → acceptation expresse de l'offre par le client, ce qui forme le contrat, ou (b) commande avec paiement direct en ligne au prix affiché, le paiement valant acceptation immédiate et formation du contrat.

4.2 Pour les commandes sur offre, AudioFly peut exiger un prépaiement (p. ex. antécédents d'impayés) ou accorder l'envoi sur facture (clients professionnels/connus). En cas de paiement direct en ligne, le prix est réglé au moment de la commande.

4.3 AudioFly peut refuser/annuler une commande avant expédition en cas d'erreur manifeste, de défaillance fournisseur, de suspicion de fraude, d'informations client incomplètes/erronées. Les sommes perçues sont alors remboursées, sans autre indemnité.

4.4 Annulation par le client : possible par écrit, sans frais, tant qu'AudioFly n'a pas elle-même passé commande auprès de son fournisseur pour l'exécuter ; les sommes déjà versées (notamment en cas de paiement direct) sont alors intégralement remboursées. Dès qu'AudioFly a commandé les produits auprès de son fournisseur, la vente est ferme : le client reste tenu du paiement intégral du prix convenu, même en cas d'annulation.

4.5 Disponibilités : si un produit devient indisponible (défaillance fournisseur/rupture durable), l'obligation de livrer est annulée et le client est informé rapidement (remboursement le cas échéant).

5. Livraison, délais et transfert des risques

5.1 Modes : Poste/transporteur, livraison par AudioFly (volumineux), retrait sur place.

5.2 Délais indicatifs : 5 à 10 jours ouvrables pour les articles en stock, à compter de l'acceptation de l'offre (et, si un prépaiement est requis, du paiement) ou de la confirmation du paiement direct. Ces délais sont indicatifs et ne constituent pas un délai fixe au sens de l'art. 108 CO : un dépassement n'ouvre droit à aucune indemnité, sauf mise en demeure écrite du client fixant un délai supplémentaire raisonnable resté sans effet.

5.3 Frais de livraison : offerts dès 1 000 CHF par commande. En-dessous :

- si envoyable par la Poste → frais à prévoir (selon poids/volume) ;
- si non envoyable par la Poste et livraison par nos soins → frais à prévoir (indiqués dans l'offre).

5.4 Livraisons partielles possibles ; la participation aux frais de port n'est facturée qu'une fois par commande.

5.5 Transfert des risques : à la remise au transporteur ou à l'enlèvement par le client/mandataire.

Exception (client consommateur) : le risque n'est transféré qu'au moment de la remise effective au consommateur, conformément au droit impératif applicable — voir art. 16.

6. Vérification à réception et réclamations

6.1 Le client vérifie l'état du colis/produits à la réception.

6.2 Défauts apparents/dommages transport : notification écrite sous 7 jours calendaires après réception (avec description et, si possible, photos).

7. Garantie légale et SAV

Garantie étendue : AudioFly accorde 2 ans de garantie légale à sa clientèle professionnelle — un engagement volontaire au-delà du minimum légal usuel pour le B2B (le CO permettrait de la réduire à 1 an).

7.1 Garantie légale : 2 ans pour l'ensemble des clients, à compter de la livraison au client.

7.2 Modalités : diagnostic → réparation ou échange à neuf/équivalent ; remboursement si ni réparation ni échange n'est possible dans un délai raisonnable.

7.3 Exclusions usuelles : usure normale, usage non conforme, modification non autorisée, défaut d'entretien, causes externes.

7.4 Frais : en cas de garantie acceptée, l'envoi du produit à AudioFly pour diagnostic est à la charge du client ; le renvoi du produit réparé ou échangé au client est offert par AudioFly, sauf accord contraire entre les parties.

7.5 Garanties constructeur : elles s'ajoutent sans limiter la garantie légale.

7.6 Procédure SAV : le client annonce le problème par écrit à AudioFly en décrivant clairement le défaut constaté et en indiquant le numéro de série du produit (identifiant unique figurant à proximité du code-barres). Si le produit est encore sous garantie, AudioFly confirme la prise en charge et le client fait parvenir le produit à AudioFly (frais selon art. 7.4). AudioFly effectue la réparation elle-même ou la fait exécuter par un prestataire qualifié, puis renvoie le produit au client conformément à l'art. 7.4.

8. Retours (hors défaut)

8.1 Pas de droit de retour de convenance. Le droit suisse, contrairement au droit européen, n'impose pas de délai de rétractation pour les achats à distance.

8.2 Si une erreur imputable à AudioFly est confirmée : retour accepté, frais à notre charge, échange ou remboursement sous 30 jours (possibilité de bon d'achat). AudioFly peut déduire les frais engendrés par le retour non imputables à sa faute.

9. Paiement, retard et échelonnement

9.1 Pour les commandes réglées sur facture : facturation à 30 jours nets (sauf prépaiement requis).

9.2 Paiement échelonné (3 fois) possible sur accord : 1/3 à la facturation, 1/3 à J+30, solde à J+60. Défaut sur une échéance : exigibilité immédiate du solde et suspension de livraisons.

9.3 Retard : intérêt moratoire 5 %/an (art. 104 CO). Frais de rappel : 20 CHF (2^e rappel), 50 CHF (mise en demeure), plus frais de recouvrement effectifs.

9.4 Compensation / rétention : non admises, sauf accord écrit.

10. Réserve de propriété

10.1 Les produits restent la propriété d'AudioFly jusqu'au paiement intégral. Inscription au registre réservée si nécessaire.

10.2 Avant transfert de propriété, le client n'aliène ni ne transforme les produits sans accord écrit et veille à leur assurance adéquate.

10.3 En cas de non-paiement des factures, AudioFly se réserve le droit de reprendre possession des produits faisant l'objet de la réserve de propriété, sans préjudice de ses autres droits (intérêts moratoires, frais de rappel, etc.). Si le produit a été altéré, endommagé ou transformé par le client, AudioFly facture au client la remise en état ou, si celle-ci n'est pas possible, la valeur résiduelle du produit.

11. Responsabilité

11.1 AudioFly répond des dommages directs prouvés dus à une faute contractuelle, dans la limite du prix du produit concerné (dans la mesure permise par la loi).

11.2 Exclusion des dommages indirects/consécutifs (manque à gagner, perte de données, etc.) dans la mesure permise par la loi.

11.3 Aucune limitation en cas de dol/faute grave ou d'atteinte à l'intégrité corporelle selon le droit impératif.

12. Propriété intellectuelle / logiciels

12.1 Conditions d'utilisation/licences des logiciels : régies par l'éditeur. En revente, le client pro transmet les obligations de licence à l'acquéreur.

12.2 Le client prend des mesures pour éviter toute copie illégale.

13. Confidentialité et données techniques

13.1 Confidentialité des listes de prix/données commerciales communiquées en B2B.

13.2 Données techniques (disponibilités, fiches) fournies « en l'état » ; pas de garantie d'exhaustivité/actualisation.

14. Protection des données (LPD)

14.1 Données traitées : identité (nom, prénom), coordonnées (adresse, e-mail, tél.), données de commande/facturation. Finalités : exécution des commandes, livraison, facturation/SAV, relation client ; marketing uniquement avec consentement.

14.2 Partage limité aux tiers impliqués (transport, paiement, hébergement IT) strictement pour l'exécution. Les données sont hébergées en Suisse. Si AudioFly venait à recourir à un prestataire situé hors de Suisse ou de l'UE/EEE, les garanties requises par la LPD (notamment clauses contractuelles types ou pays reconnu comme offrant un niveau de protection adéquat) seraient mises en place et communiquées sur demande.

14.3 Conservation : données de commande 10 ans (obligations comptables/fiscales) ; données marketing jusqu'au retrait du consentement.

14.4 Droits (LPD) : accès, rectification, suppression ; contact : noah@audiofly.ch / jonas@audiofly.ch.

15. Force majeure

15.1 Aucune responsabilité en cas d'événement extérieur imprévisible/insurmontable (catastrophe naturelle, pandémie, conflit, grève, panne informatique majeure, décision administrative, etc.). Suspension des obligations pendant l'empêchement.

15.2 Si l'empêchement excède 60 jours, résiliation possible sans indemnité (remboursement des sommes perçues déduction faite des frais raisonnables engagés).

15.3 La partie empêchée informe l'autre par écrit dans les meilleurs délais de la survenance et, si possible, de la durée prévisible de l'empêchement.

16. Clients consommateurs (cas exceptionnel)

16.1 AudioFly s'adresse exclusivement à une clientèle professionnelle et ne vise pas le grand public. Si, à titre exceptionnel, une vente devait néanmoins être conclue avec un consommateur, les dispositions impératives de la protection des consommateurs prévues par le droit suisse s'appliqueraient nonobstant toute clause contraire des présentes CGV, notamment quant au transfert des risques (art. 5.5) et au for judiciaire (art. 18.2). AudioFly participerait de bonne foi à la recherche d'une solution amiable, y compris via une médiation/conciliation gratuite si prévue par le droit applicable.

17. Cession / fin du rapport

17.1 Cession des droits/obligations du contrat : soumise à accord écrit d'AudioFly.

17.2 Fin du rapport B2B possible avec préavis écrit de 30 jours (les commandes déjà conclues restent valables).

18. Droit applicable, for et divisibilité

18.1 Droit suisse (à l'exclusion de la CVIM).

18.2 For : tribunaux du canton de Berne, sous réserve des droits impératifs du consommateur. AudioFly peut agir au for ordinaire du client en Suisse pour les actions en paiement.

18.3 Clause de divisibilité : la nullité d'une clause n'affecte pas la validité des autres.

Annexe — Règlement des frais de port

Principe : livraison offerte dès 1 000 CHF (montant de commande TTC, par commande et par adresse).

Situation	Frais
Commande ≤ 1 000 CHF, expédiable par la Poste	Frais à prévoir selon poids/volume, communiqués dans l'offre
Commande ≤ 1 000 CHF, non expédiable par la Poste (livraison par nos soins)	Frais à prévoir, indiqués dans l'offre
Livraisons partielles	Participation aux frais facturée une seule fois par commande

AudioFly Sàrl · Route de Plagne 18 · 2537 Vauffelin (BE) · Suisse · IDE CHE-386.104.830 · noah@audiofly.ch · jonas@audiofly.ch